



1991 – 2006

DiH

Mouvement de protestation Civique

Mairie, 43400 Chambon sur Lignon

CCP n° 2583 03 W – CLERMONT

Tel : 04 71 65 85 64

Fax : 04 71 59 25 05

Courriel : dih-protestationcivique@hotmail.fr

<http://d.i.h.free.fr/>

*Ce courrier est envoyé à 442
personnes ou groupes.*

La campagne est librement
téléchargeable sur le site

La Lettre de DiH

Novembre 2006

« ELF, LA POMPE AFRIQUE »

Lecture d'un procès,
de et par Nicolas Lambert

« Nicolas Lambert est tout seul
en scène pendant 2 heures.
Il joue tous les personnages.
C'est bien foutu, c'est drôle,
on rigole

Et puis on comprend des choses
et puis on réfléchit ... »

Daniel Mermet (France Inter)

Sommaire

DiH a 15 ans
Après-midi de réflexion festive le
2 décembre.

- **Campagne** : 3 lettres destinées aux candidats à la présidence de la République. *Mode d'emploi ci-dessous.*
- Retour de la campagne de mars 2006 : (p. 2)
- Echos de l'AG du 4 novembre. (p.3)
- Dépannage solidaire : (p.3)
- Rapport financier : (p.4)
- Appel pour des cotisations librement choisies et régulières : (p.4)

Composition du bureau

Nicole Beydon : présidente
Geneviève Charlionet : fondatrice
Daniel Kirchner : vice-président
Hervé Routier : vice-président
Christiane Brottes : trésorière

Délégués

Huguette Bernard-Riffard : Le Mazet
Christiane Brottes : Saint Agrève
Hervé Routier : Tence

VOUS ÊTES TRÈS CORDIALEMENT INVITÉS

SAMEDI 2 DÉCEMBRE À 15H30

Au foyer Cévenol, rue de l'Eglise, Chambon/Lignon

- ▶ 15h30 : projection du film : « **Elf, la pompe Afrique** »
- ▶ 17h30 : buffet

Entrée libre et gratuite

MODE D'EMPLOI DE LA CAMPAGNE

Liste des présidents des groupes parlementaires :

- Bernard Accoyer : UMP
- Jean-Marc Ayraud : PS
- François Bayrou : UDF
- Alain Bocquet : PC

*Si vous souhaitez interroger des
candidats qui n'ont pas de
groupe à l'Assemblée nationale
vous pouvez photocopier ces
lettres avant de les compléter.
Barrer les lignes concernant le
président de groupe. L'adresse
reste identique pour les
candidats députés.*

Il nous a semblé indispensable de questionner, dès cet automne, les candidats à l'élection présidentielle pour pouvoir réagir fin février 2007 lors de la prochaine campagne de lettres.

Vu leur nombre, et parce que la candidature de la plupart n'est pas encore officielle, nous proposons d'envoyer les lettres aux bons soins des présidents des groupes parlementaires. Il est certain qu'ils transmettront au candidat désigné par leur parti.

1. Choisissez les présidents des groupes parlementaires à qui vous allez confier ces courriers.
2. En haut et à droite des lettres, complétez en ajoutant le nom du président du groupe parlementaire, et, dessous, le nom de son parti.
3. Chaque destinataire doit recevoir les 3 lettres (dont une double).
4. En bas des lettres n'oubliez pas vos coordonnées et votre signature.

Bonne campagne !

Retours de la campagne de mars 2006

1) M. **Pascal TERRASSE**, député de l'Ardèche, répond à un adhérent :

« Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le droit d'asile et sur le respect de sa procédure en France. Je vous en remercie.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai pris connaissance de vos remarques et de vos inquiétudes.

En effet, comme vous le soulignez, le droit d'asile est un droit fondamental dans l'histoire de notre pays. Aussi, le respect de ce dernier est un impératif républicain et démocratique essentiel qui se doit de placer les hommes et leurs souffrances au cœur de toute réforme.

Sensible à vos préoccupations, soyez assuré de mon entière vigilance sur toute nouvelle mesure annoncée par l'actuel gouvernement ».

Nous regrettons que le député ne dise rien sur l'action demandée, à savoir : poser une question écrite au gouvernement. Si cela n'était pas possible il est dommage de ne pas en avoir donné les raisons. DiH

2) M. **Jean-Pierre DUPONT**, député de la Corrèze, a répondu à un autre adhérent :

Extrait :

« ... Il est clair que pour le Gouvernement, mais aussi pour la majorité à laquelle j'appartiens, il existe une réelle distinction entre le demandeur d'asile – qui doit correspondre à certains critères conformes aux lois fondamentales nationales et européennes – et les candidats à l'immigration qui répondent à d'autres critères, dont celui des besoins économiques de notre pays.

Pour ce qui me concerne, il ne fait aucun doute que la politique d'encadrement et de lutte contre l'immigration clandestine est parfaitement distincte du droit d'asile, que la France a toujours su proposer aux ressortissants étrangers qui seraient menacés dans leur pays d'origine.

Cette nouvelle politique de l'immigration qui a été annoncée ces dernières semaines, et dont la presse s'est largement faite écho, porte essentiellement sur la lutte contre l'immigration illégale – qui n'est donc pas, par essence, concernée par le droit d'asile – et sur la dimension économique de nos flux migratoires, qui est une approche prospective et réaliste de l'équilibre de notre pays.

Je vous encourage donc à dissiper vos craintes sur la remise en question du droit d'asile, qui est protégé par la loi du 10 décembre 2003 voulue par le Président de la République et l'actuelle majorité, surtout que le gouvernement ne pourrait revenir sur les avancées de cette loi qui – rappelons-le – n'est pas de sa compétence mais de celle du Parlement.

Vous assurant que cette nouvelle politique, visant à lutter contre l'immigration clandestine et à en appréhender les tenants et les aboutissants économiques, ne sera pas de nature à remettre en question le droit d'asile et ses principes fondamentaux, je vous de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués ».

L'optimisme du député se heurte aux consignes très dures et discriminatoires du Ministre de l'Intérieur aux Préfets. DiH

3) M. **Laurent WAUQUIEZ**, député de la Haute Loire, suite à cette campagne, a demandé à rencontrer le Bureau. A suivre ...

Echos de l'Assemblée générale du 4 novembre

1) Activités

Au mois de mai nous avons enregistré la prolongation de *La Marseillaise* : une strophe pour le XXI^e siècle. Vous pouvez l'écouter et la télécharger sur notre site <http://d.i.h.free.fr/> Cliquer sur « *Actualités* » puis sur « *La Marseillaise* ». Ecoutez comme le chant met en valeur la devise républicaine. Cette strophe est « *librement utilisable en classe* ».

Le 27 juillet notre traditionnel rendez-vous de l'été a rassemblé une trentaine de personnes au Foyer Cévenol. La lecture à plusieurs voix d'extraits de l'ouvrage de Patrick Declerk : « *Le sang nouveau est arrivé. L'horreur SDF* », a permis de mettre en évidence l'absence de réponse appropriée au niveau de l'Etat pour traiter le problème social des milliers de sans abri en France. Au cours de l'échange qui a suivi, des expériences privées avec les exclus, petits îlots de solidarité, ont été cités. Il faut, à ces essais, ajouter l'action citoyenne de tout un chacun pour interpellier nos élus. C'est ce qu'organise, à son échelle, l'association DiH, comme en témoigne la campagne de novembre ci-jointe.

Le 10 septembre DiH a tenu un stand au Forum des Associations du Chambon. Des comédiens talentueux ont été enthousiasmés par la prolongation de *La Marseillaise* et nous avons recruté un adhérent.

2) Nouvelles des familles réfugiées

La famille Haji, d'origine afghane, a quitté le CADA du Chambon pour Clermont-Fd en juin 2006. Elle s'adapte bien à cette nouvelle vie. Abdul a travaillé, actuellement il se prépare à repasser le permis B. Asma, son épouse, et lui, apprennent le Français grâce aux cours du GRETA. Ils adressent leurs amitiés à celles et ceux qui se sont mobilisés pour eux sur le Plateau.

La famille Akhmadov, d'origine tchéchène, dont le départ forcé du CADA en juillet 2005 nous avait bouleversés et mobilisés, après avoir transité par le Centre de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry, a séjourné environ 10 mois dans un Centre de réfugiés en Pologne. Nous avons appris avec joie et soulagement son retour en France à Clermont-Fd en avril 2006. Ce retour est dû à l'action d'une ONG internationale. En effet M. Akhmadov et un cousin, avaient aidé en Tchétchénie, au péril de leur vie, un membre de cette ONG qui venait d'échapper à ses ravisseurs. D'où la reconnaissance de l'organisation et son action très efficace en faveur de cette famille pour qu'elle puisse trouver refuge définitivement en France. N.B.

Dépannage solidaire (suite)

Depuis un an nous n'avons pu dépanner qu'une seule famille de réfugiés à raison de x heures par semaine de travaux de jardinage, entretiens divers, repassage, fournies par 6 familles et payées par CESU (chèque emploi service universel).

L'objectif espéré, un salaire minimum (SMIC), n'est pas encore atteint.

C'est la mère, une jeune femme de 35 ans, qui effectue l'essentiel de ces travaux. Le père est épisodiquement embauché par des organismes professionnels pour faire un remplacement.

Pour mettre un peu de bonheur et d'aisance dans la vie de cette famille, et, dans les nôtres, un peu d'ouverture et de bonheur aussi, l'idée est venue de profiter de leur héritage culturel.

La jeune femme parlant et lisant le russe, nous avons de concert organisé une soirée de lecture bilingue. Au programme « *La Dame de pique* » d'Alexandre Pouchkine, une pâtisserie du pays de la famille émigrée, des boissons et 10 invités. Chaque invité dépose dans l'entrée 5 euros¹ récupérés par la maîtresse de maison qui, de son côté a remis à la lectrice, dans une enveloppe, un chèque de 50 euros.

Ce type de soirée a enchanté tous les participants et proposition fut faite de recommencer dans une autre maison.

Aujourd'hui, en hommage à la journaliste russe Anna Politkovskaïa, assassinée, nous aimerions nous procurer son dernier livre en version originale pour une soirée bilingue faite d'extraits de « *Douloureuse Russie. Journal d'une femme en colère* ». Si vous avez une piste nous sommes preneurs. G. Ch.

¹ C'est le prix d'un ticket de cinéma au Chambon.

RAPPORT FINANCIER ANNEE 2005-2006

1- RECETTES au 31 Août 2006 - BUDGET 2006/2007

Rubriques	Budget 05/06	Réalisé 31/08/06	Ecart	Propositions Budget 06/07
Dons Adhérents	3500,00	2472,92	-1027,08	3 000,00
Subvention mairie du Chambon	350,00	320,00	-30,00	350,00
Appel aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3850,00	2792,92	-1057,08	3350,00

2- DEPENSES AU 31 AOUT 2006 - BUDGET 2006/2007

Rubriques	Budget 05/06	Réalisé 31/08/06	Ecart	Propositions Budget 06/07
Reprographie : courriers aux adhérents	450,00	436,11	13,89	600,00
Fournitures bureau (enveloppes et divers)	100,00	73,95	26,05	100,00
Divers	200,00	42,00	158,00	200,00
Timbres : envoi courrier aux adhérents	700,00	838,85	-138,85	1000,00
Téléphone	300,00	292,63	7,37	200,00
Frais de transport : SNCF et divers	100,00	0,00	100,00	100,00
Frais Actes et Contentieux	2000,00	1500,00	500,00	500,00
Mise en réserves				650,00
TOTAL	3850,00	3183,54	666,46	3350,00

3- TRESORERIE

Solde au 1/09/05	1069,14
Recettes au 31/08/06	2792,92
Dépenses au 31/08/06	3183,54
Solde au 31/08/06	678,52

APPEL et REMERCIEMENT

De notre soutien financier dépend l'existence de DIH

Un merci chaleureux à tous ceux qui nous envoient régulièrement des chèques.

Continuez à soutenir nos actions dans la mesure de vos moyens.

Notre association est reconnue d'intérêt général : un reçu fiscal vous sera envoyé, ce qui vous permettra de bénéficier (si vous êtes imposable) de la « déduction d'impôts pour dons aux œuvres » de 66% de la somme versée.

La trésorière